



# Le Journal de l'Association des Riverains du Quartier de la Mairie



Février 2020  
Numéro 99

## EDITORIAL

L'année 2019 s'est terminée tristement : forêts amazoniennes et australiennes en feu, Venise sous les eaux, fonte accélérée des banquises, effondrement sans précédent de la biodiversité... Fort heureusement ces cataclysmes en 2019 n'ont pas touché notre quartier ! Quoique...Été caniculaire, début d'hiver anormalement doux, invasion de frelons asiatiques... le réchauffement est aussi à l'œuvre à Sartrouville. Sans parler des dégradations massives de notre environnement dues aux actions humaines : détritiques sur les berges, congestion automobile (et de nos poumons !). Certes les initiatives individuelles se multiplient pour améliorer notre cadre de vie : nettoyages citoyens, jardins collectifs, Répair-Café... Tel le colibri de la légende amérindienne qui fait sa part pour tenter d'éteindre le feu de forêt, toutes ces actions qui inventent pour construire de nouveaux modèles de vie en commun sont nécessaires. Nos élus locaux prennent aussi leur part, avec de nombreuses actions favorables à l'environnement : création de jardins familiaux, éclairage urbain économe en énergie, place faite aux piétons et cyclistes, etc. Mais face à l'urgence climatique, il est temps de passer à la vitesse supérieure. L'ARQM est une association apolitique et indépendante. Elle ne donne aucune consigne de vote. Cependant elle ne peut qu'apporter son soutien au Pacte pour la Transition : porté par plus de 60 ONG, des experts et des citoyens dans toute la France, il invite les candidats aux élections municipales à proposer et mettre en œuvre un programme ambitieux qui intègre les impacts à long terme de l'urgence climatique et sociale afin de bâtir dès maintenant la ville de demain, respectueuse de la nature et de l'être humain. Bonne année à tous sous le signe de la reconstruction de notre maison commune, la planète Terre ! Pour sa part, avec vous, l'Association poursuivra en 2020 son action pour favoriser le mieux-vivre ensemble dans le quartier.

## ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

### *Assemblée Générale*

Comme l'an dernier, l'Assemblée Générale de notre association s'est tenue le 12 octobre sur le site du lycée Jules VERNE. Nous remercions Madame Susanna DEUTSCH, proviseure de ce lycée polyvalent, de nous avoir chaleureusement ouvert les portes de l'établisse-

ment. Dans son allocution d'accueil, Madame DEUTSCH a rappelé l'importance des relations entre riverains, professeurs et élèves, ainsi que son souhait de bien intégrer l'établissement dans le quartier.

Les adhérents avaient été invités à l'A.G. par courrier. Sur un total de 156 foyers, plus de 50 personnes ont répondu présentes et 12 pouvoirs avaient été envoyés : une participation très satisfaisante !

Marie ROBERT, présidente, et Vincent LENNE, vice-président, ont présenté le rapport d'activité de l'année 2019, agrémenté d'un diaporama très complet comprenant des images de toutes les activités et manifestations organisées par l'ARQM. Nous en remercions Gérard RIBAUT. Ce bilan a été approuvé à l'unanimité.

Notre trésorière a, quant à elle, commenté le rapport financier. Il a également été approuvé à l'unanimité. Toutes nos félicitations à Christiane STOULS.

L'assemblée a réélu à l'unanimité trois des membres sortants, Mmes CONDOM, STOULS et TAUPIN -les membres du Conseil sont en effet éligibles pour deux ans-, portant les effectifs du Conseil à 12 personnes. Celui-ci, élabore et met en œuvre les grandes orientations de l'association.

Marie ROBERT a rappelé les priorités de l'ARQM : mise en œuvre de la transition écologique au niveau local et renforcement des liens d'interconnaissance. Elle a détaillé les échanges réguliers avec la Mairie et a décliné les actions menées avec les autres associations : en particulier, les réunions avec le CADEB, qui ont permis de signer la charte Trame Verte et Bleue (incitant à respecter et /ou à créer des espaces verts sur le territoire). Les contacts avec PLAINE D'AVENIR 78 permettent de participer à l'enquête publique sur les zones agricoles à préserver. Les diverses réunions d'information sur les transports ont été suivies de près par Gérard RIBAUT.

Cinq actions prioritaires pour 2020 ont été présentées : suivi du projet Action Cœur de Ville, réintroduction de la nature en ville (avec l'installation de jardinières partagées), mise en place d'un outil d'échange d'objets ou de services, installation d'une boîte à livres ou encore enquêtes auprès des riverains.

Enfin des remarques ont été formulées par les riverains au sujet de la fermeture régulière du quai de Seine à la circulation (fermeture plébiscitée !), sur les problèmes récurrents des déchets sur la digue, et sur les souhaits de développer les mobilités douces, comme d'avoir un ambitieux plan vélo pour Sartrouville.

Pour ne pas déroger à la tradition, l'Assemblée Générale s'est terminée par un verre de l'amitié. Merci aux bénévoles et aux membres du Conseil pour leur action, merci à tous les adhérents pour leur fidélité et leur soutien.

### ***Promenade pédestre d'automne***

Le dimanche 13 octobre à 9h30 quinze adhérents ont répondu présents à notre traditionnelle sortie d'automne.

Nous quittons l'avenue Alfred Foulon par un temps superbe. Le soleil est au rendez-vous, mais la lune n'y est pas !

Après avoir traversé le pont de la 2<sup>ème</sup> DB, nous longeons le petit bras de Seine en admirant les berges jusqu'à la « prairie de la Noue ». En évitant les flaques boueuses du chemin, situation habituelle en cette saison, nous atteignons le centre Georges Brassens au Mesnil-le-Roi. Le chemin qui mène au sommet de la colline nous offre un point de vue panoramique sur la plaine de Montesson, le quartier de la Défense, les toits de Paris en arrière-plan, sans oublier la Dame de Fer au loin...

Une pause casse-croûte fait reprendre des forces à notre petite troupe prête à attaquer le retour par le chemin de la digue, le long du petit bras de Seine. Nous rejoignons notre point de départ aux alentours de 12h30.

Associant marche et bavardage, cette balade a ravi l'ensemble des participants. Nous avons accompli une magnifique promenade sur un parcours d'environ 9 km.

### ***Visite du Musée Fournaise***

Le vendredi 22 novembre, dans le cadre d'une sortie culturelle organisée par l'Association, douze riverains ont visité le musée Fournaise situé à Chatou dans l'île des Impressionnistes. Le musée, géré par une association subventionnée par la Ville, a été entièrement rénové après avoir subi les deux crues récentes de la Seine, en juin 2016 et février 2018. Renoir, dont on célèbre cette année le centenaire de sa mort, a peint le fameux *Déjeuner des canotiers* (1881) dans le restaurant tout proche tenu par la famille Fournaise. Lors de la visite, grâce à un procédé d'hologramme, le peintre nous décrit de vive voix sa difficile vie d'artiste et nous révèle les secrets de sa célèbre toile.

L'après-midi s'est poursuivi par une visite du hameau Fournaise, entre les deux bras de Seine, avec des audio-guides prêtés par le musée. Le retour s'est effectué comme à l'aller, en bus direct jusqu'à la gare de Sartrouville, pour le prix d'un ticket de métro.

Renseignements : [www.musee-fournaise.com](http://www.musee-fournaise.com)

### ***Galette des Rois***

L'association a invité les riverains du quartier de la mairie à un moment convivial pour partager la traditionnelle galette des rois. Plus de soixante adhérents ont répondu présent à notre invitation, en cet après-midi du samedi 11 janvier dans la salle du 14 juillet.

Marie ROBERT a accueilli les riverains en les remerciant de leur présence nombreuse et amicale. Parmi les riverains, étaient venus en voisins Pierre FOND et Alexandra DUBLANCHE. La présidente a annoncé les prochains rendez-vous (tour de quartier, atelier de fabrication de pièges contre les frelons). Vincent LENNE a, quant à lui, rappelé l'objectif « zéro déchet » de la manifestation et s'est réjoui de voir que plusieurs personnes étaient venues, comme proposé, avec leur verre et leur assiette. A ce propos, le Maire a expliqué avoir demandé à ses services de fournir, lors de ses vœux pour 2020 à ses administrés, des coupes réutilisables, et ceci, précisément sur l'impulsion donnée par notre association l'année dernière. L'ARQM continuera bien volontiers à initier des actions concrètes visant à protéger la nature et à inspirer l'action de nos élus !

Enfin le moment tant attendu a eu lieu avec le partage des galettes. Chacun assis à une table ou debout, une assiette et un verre à la main, a entretenu de longues conversations, ravi de se retrouver dans ce cadre familial.

Rendez-vous pour la troisième édition et félicitations aux organisateurs pour leur dévouement et à la boulangerie-pâtisserie Palin, commerce de notre quartier, pour la qualité de ses produits !

### ***Le frelon asiatique***

Au cours de la saison 2019, quelques adhérents nous avaient signalé la présence inquiétante et inhabituelle de frelons dans leur jardin. Nous pouvons les combattre par la pose de pièges très simples à réaliser et peu coûteux, pour notre propre sécurité et sauver les abeilles. L'Association organise un atelier de confection de pièges le samedi 8 février, salle des Doléances à 14 h 30.

## **VIE LOCALE**

### ***Le tour de quartier 2020***

Chaque année, nous demandons aux riverains, par le biais du journal ou de la newsletter, de nous faire connaître leurs observations sur des problèmes de voirie : état du revêtement des routes et des trottoirs, obstacles gênant la circulation des piétons, réglages des temporisations des feux piétons, plaques de fontes débordantes, végétation manquante, etc.

L'Association, forte de ces remarques, établit un dossier complet avec photos à l'appui, qu'elle soumettra aux Services Techniques de la Ville pour étude. Un rendez-vous sera ensuite programmé avec les responsables de la voirie. Nous envisagerons, alors ensemble sur place, les priorités pour l'exécution des travaux. Certains seront réalisés rapidement dans le cadre d'un plan d'urgence sécuritaire, d'autres seront reportés au budget communal de l'année suivante s'ils sont trop coûteux.

Il faut souligner que nous sommes dans l'ensemble très satisfaits de l'écoute portée à nos demandes par la Mairie et par les réalisations qui s'en suivent.

Nous vous tiendrons informés des résultats de cette rencontre avec la municipalité dans le prochain journal.

## ENVIRONNEMENT

### *Retour sur l'incendie de Seine aval*

Le 3 juillet dernier, un important incendie a détruit une partie des installations de la station d'épuration des eaux usées d'Achères. Le panache de fumée était visible depuis notre quartier, et une forte odeur de brûlé a été constatée jusque tard dans la soirée.

Toutes les analyses ont montré (après coup) qu'il n'y avait pas eu de risque sanitaire pour les populations environnantes, la fumée noire résultant de la combustion de cuves en plastique. Il n'en a pas été de même pour la Seine, polluée par le rejet d'eaux non traitées, avec un impact visible et immédiat sur les poissons : plusieurs tonnes de poissons morts ont été repêchées en aval de la station dans les jours suivant l'incendie.

En temps normal, l'usine d'Achères (Seine aval) traite de 60 à 70 % des eaux usées de l'agglomération francilienne, dont celles de Sartrouville et des communes environnantes. C'est la plus grande station d'épuration d'Europe, et la deuxième au monde (après celle de Chicago). Les eaux usées domestiques (cuisine, salle de bains et toilettes) représentent 85 % des volumes traités par les installations d'épuration franciliennes, le reste étant constitué des eaux industrielles et des eaux pluviales.

L'unité détruite (la clarifloculation) permettait d'éliminer le phosphore présent dans les eaux usées (produits détergents tels que lessive, vaisselle et entretien de l'habitat), et assurait un traitement minimum en cas de fortes précipitations. Il faudra près de trois ans pour la reconstruire. Ce délai sera fonction de l'élucidation éventuelle des causes de l'incendie (à ce jour, c'est l'hypothèse d'un feu d'origine électrique qui est privilégiée).

Dans l'attente, des flux d'eaux usées ont été transférés vers d'autres stations de purification en Ile-de-France, solution satisfaisante en temps normal. Il n'en sera pas de même en cas de fortes précipitations, car les capacités globales de traitement seront dépassées : un déversement dans la Seine d'eaux non ou peu traitées sera inévitable. Il en résultera une baisse du taux d'oxygène dans les eaux du fleuve (préjudiciable aux poissons) et la présence de bactéries fécales. Des conditions qui pourraient être aggravées si les précipitations surviennent en été, quand le débit de la Seine est minimum et la température de l'eau élevée. La probabilité est grande.

Ce qui fait dire aux spécialistes que les conséquences sur l'environnement dépassent celles de l'incendie de l'usine Lubrizol, à côté de Rouen, car elles dureront potentiellement plusieurs années, tant que la capacité de traitement de l'installation ne sera pas rétablie. C'est un coup d'arrêt aux efforts colossaux entrepris depuis plusieurs décennies pour améliorer la qualité des eaux de notre fleuve, afin que des poissons puissent y vivre, en

attendant peut-être un jour le retour des baigneurs.

*(Des informations complémentaires sont disponibles dans la Lettre d'information du Cadeb, N°83)*

## AVEC LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS

### *Réunion avec la CASGBS*

(Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine)

Le 19 novembre 2019, le CADEB était reçu par la CASGBS. Une liste de deux questions par association adhérente avait été envoyée au préalable et ont eu une réponse. Notre association avait soumis ses questions dans le cadre des mobilités.

Le passage de la véloroute Paris-Londres sous le pont SNCF se fera-t-il en encorbellement pour des raisons de sécurité due à l'étroitesse du lieu ? Cette hypothèse a été étudiée, mais la réponse est non. Le plan vélo a privilégié le passage sur le pont de la 2ème DB, dont le chantier de rénovation va démarrer prochainement.

Où en est le prolongement du T11 (ex tangentielle Nord) ? La réponse est que acquisitions foncières et expropriations sont actées, et que la Région Ile de France s'engage à tout faire pour en assurer sa réalisation, en budgétant dès à présent 800 M€ ; elle demandera à l'Etat de participer au financement dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2020-2025.

En conclusion, nous regrettons que l'encorbellement ne soit pas envisagé et nous resterons vigilants avec le Cadeb pour suivre l'évolution du plan vélo et du prolongement du T11.

### *Plaine d'avenir 78*

La ZAP (Zone Agricole Protégée) d'environ 400 hectares de la Plaine de Montesson, Carrières/Seine et Sartrouville est en fin de parcours administratif : elle a reçu toutes les approbations, l'enquête publique a été positive. Le dossier est dans les mains de la Préfecture qui dispose d'un an pour la promulguer et la déclarer au Journal Officiel : c'est une belle réussite qui devrait protéger la vocation agricole de la Plaine et geler le coût des terrains pour une période qu'on peut estimer à 20-25 ans. Cela permettra d'y réaliser des projets pérennes.

Une excellente nouvelle : Stéphane FRANCAIS, producteur de la Plaine, a déjà converti au bio environ 5 hectares de terrains maraîchers et a amorcé la conversion de 5 autres hectares (durée de conversion : 3 ans). Ses légumes seront commercialisés dans diverses cantines de la région, au point de vente de Biocoop à Montesson, ainsi que chez divers distributeurs locaux.

Une visite de la Plaine, commentée par Plaine d'Avenir 78 et par l'Office de Tourisme de St Germain-en-Laye, sera organisée le samedi 19 septembre, dans le cadre des journées du Patrimoine.

Le tracé de trois chemins de Tour de Plaine (à Montesson, Carrières et Mesnil) a été validé : ils seront proposés aux Offices de Tourisme de la région et devraient être homologués comme chemins de randonnée et de vélo. Une signalétique des points d'intérêts est à l'étude.

## HISTOIRE LOCALE

### Les mairies de Sartrouville

La 4<sup>ème</sup> mairie de Sartrouville.

Nous avons la chance d'avoir, au cœur de notre quartier, une mairie dont la construction harmonieuse ne peut que plaire à tout le monde semble-t-il.

Château reconstruit sans doute à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, seule sa façade est à peu près intacte. L'intérieur fut moult fois remanié au cours des deux siècles précédents : repensé au 19<sup>ème</sup> siècle, réaménagé en 1924 pour accueillir les services municipaux, endommagé lors des bombardements de 1944 et enfin restructuré en 1975.

Ce ne fut sans doute jamais un palais somptueux, simplement la demeure des champs des seigneurs de La Vaudoire, lieu habité déjà au Moyen Age et qui se doublait d'une ferme très importante dont les terres s'étendaient jusqu'à Montesson La Borde.

Du petit castel moyenâgeux sans doute fortifié, édifié sur les terrains en partie marécageux de ce bord de Seine, (\*) au manoir Renaissance qui lui succéda vraisemblablement, nous n'avons aucune trace. De même, les dates de la construction actuelle ne sont pas connues. Mais la certitude de la pérennité de La Vaudoire est attestée. (*la liste des propriétaires ou "locataires" de Robert de Baudricourt à Pierre Fond en passant par Léon Fontaine et les marquis de Maisons, est disponible sur le site Internet de l'Association, avec l'article complet*).

(\*) – Vaudoire : sans doute du latin Vadum : fond d'un endroit couvert d'eau et par extension, endroit guéable pour passer une rivière.

C'est donc notre 4<sup>ème</sup> mairie, mais avant ?

La toute première mairie fut un petit local attribué à la commune en 1790 à proximité de l'église du village (église Saint-Martin), dans un ensemble de petits bâtiments disparates, construits au fur et à mesure des besoins et qui comprenait le logement et le jardin du curé, le logement et le jardin de l'instituteur, l'école et la cour de récréation. Cette première mairie fonctionna semble-t-il jusqu'en 1863/64.

La 2<sup>ème</sup> mairie, au cœur du village, Place Nationale

Mal situées, les constructions devenues très vétustes et disgracieuses devaient être démolies et le maire de l'époque, M. Dufresnay transféra la mairie au premier étage d'une petite maison, aujourd'hui disparue, située à l'angle de la rue de l'Eglise et de la rue de Pontoise (aujourd'hui Martial Déchard).

Toute petite et mal commode qu'elle était, cette mairie fonctionna de 1864 à 1880, alors que la population de Sartrouville s'accroissait et que la municipalité - devenant une institution importante- exigeait des locaux plus vastes.

La 3<sup>ème</sup> Mairie : la maison des champs de la famille Turgot

C'est seulement en 1880 que fut acquise par la Ville l'ancienne propriété Turgot qui était à vendre. C'était la maison des champs d'Etienne Turgot (1690/1751), Président du grand Conseil du Roi Louis XV qui fit édifier ce petit château de style Mansart. Cette demeure se situait à l'emplacement de l'école Turgot actuelle, rue de Stalingrad.

Les années passant, cette maison elle-aussi était devenue un peu exiguë, la population de Sartrouville s'agrandissait continuellement et c'est ainsi que nous allons arriver à La Vaudoire

La 4<sup>ème</sup> Mairie : le Château de la Vaudoire

Parmi les nombreux propriétaires de la Vaudoire, celui qui nous intéresse, c'est Léon Fontaine (l'ami de Guy de Maupassant), propriétaire depuis 1867. Sa fille, mariée à Alfred Foulon (ancien maire), hérita du domaine. Au décès de celui-ci, en 1923, les héritiers n'avaient plus les moyens d'entretenir le domaine qui, bien que plus modeste qu'autrefois, restait néanmoins assez vaste. Le château était menacé de destruction faute d'acquéreur.

Paul Guériot, un ancien maire également, ami de la famille, conçut une idée qui fut bénéfique pour tout le monde : la famille Foulon fit don à la municipalité du château et des bâtiments annexes pour en faire la mairie et le parc fut loti pour rentabiliser le tout.

Après quelques travaux d'aménagement (dont -pour l'anecdote- la pose d'une horloge sur le fronton au milieu du toit), c'est le 18 novembre 1924 qu'eut lieu l'inauguration de cette nouvelle mairie en présence de toutes les personnalités du département et de la commune (voir la plaque apposée dans le hall d'accueil).

La maison de la rue de Stalingrad, devenue mairie annexe, ne fut pas pour autant abandonnée : y demeurèrent, jusqu'à sa destruction en 1944, une partie des archives et certains services administratifs, comme la recette municipale.

Et voilà, la boucle est bouclée. Bien évidemment, la mairie a pris une extension assez considérable : n'oublions pas que Sartrouville est la deuxième ville des Yvelines avec plus de 50 000 habitants, et les bâtiments annexes se sont multipliés au cours des années. C'est maintenant une « entreprise importante » employant environ 800 personnes ! Les futurs mariés de toute la ville, avant de passer devant Monsieur le Maire, se retrouvent toujours le samedi et les autres jours dans les jardins fleuris de la mairie, lesquels accueillent aussi les petits enfants de l'Association, pour la désormais traditionnelle chasse aux œufs de Pâques.

Françoise DENAIS